

STENTYS : compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2020

PARIS – le 21 septembre 2020 – 19h45 CEST – STENTYS (FR0010949404 – STNT – éligible PEA PME), groupe français spécialisé dans les technologies médicales pour la cardiologie interventionnelle, informe ses actionnaires que l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 17 septembre 2020 sur 2nde convocation a adopté l'ensemble des résolutions.

STENTYS souhaite remercier l'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour leur engagement.

Le procès-verbal de l'assemblée sera disponible dans les délais légaux sur le site Internet de la Société : <http://www.stentys.com/investisseurs/assemblee-generale>.

Plus d'informations sur www.stentys.com.

STENTYS

Guillaume Renondin
Directeur financier
Tél. : +33 (0)1 44 53 99 42
investor@stentys.com

NewCap

Investor Relations / Strategic Communications
Dusan Oresansky
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 92
stentys@newcap.eu

STENTYS est coté sur le Compartiment C d'Euronext Paris
ISIN : FR0010949404 – Mnémonique : STNT

Ce communiqué contient des déclarations prévisionnelles portant sur les activités de la Société et ses perspectives. Ces déclarations prévisionnelles sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la stratégie présente et future de la Société et l'environnement dans lequel elle évolue qui pourraient ne pas être exactes. Ces déclarations prévisionnelles reposent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent substantiellement des résultats, de la performance ou des réalisations énoncés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces éléments incluent, entre autres, les risques associés au développement et à la commercialisation des produits de la Société, l'acceptation par le marché des produits de la Société, sa faculté à gérer sa croissance, l'environnement compétitif relatif à son secteur d'activité et aux marchés dans lesquels elle évolue, sa faculté à faire respecter ses droits et à protéger ses brevets et les autres droits dont elle est propriétaire, les incertitudes liées à la procédure d'autorisation auprès de la U.S. FDA, le rythme de recrutement des patients pour le besoin des études cliniques plus lent que prévu, les résultats des études cliniques et d'autres facteurs, notamment, ceux décrits à la section 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 novembre 2017 sous le numéro D.17-1084, telle que modifiée le cas échéant.